

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR BORDEROLLE VICE-PRESIDENT DU SIVOM DE L'ARDIDEN

La lettre d'allégeance de Monsieur le Maire de SAZOS, Daniel BORDEROLLE, envers les présidents du SIVOM et de la régie de LUZ ARDIDEN constitue un tel exercice de « cirage de bottes » qu'il pourrait se passer de tout commentaire. Mais les propos calomnieux et de plus diffamatoires à l'encontre des présidents et élus de la dernière mandature ne sauraient rester sans réponse.

Monsieur BORDEROLLE serait-il **devenu soudainement amnésique** ?

- Comment peut-il employer les termes suivants de « *pratiques illégales* », « *un budget doit être sincère* », « *des hommes responsables, honnêtes et de bonne foi* » etc. alors même qu'il est vice-président du SIVOM et membre de la régie de LUZ ARDIDEN depuis 1995 et surtout membre de la commission des finances et des travaux ? A ce titre, M. BORDEROLLE a siégé à l'ensemble des réunions de ces 2 structures. A cette occasion il a voté l'ensemble des investissements ainsi que les budgets de la Régie et du SIVOM qui déterminent les cotisations des communes y compris celle dont il est le maire. Il a bien entendu été associé aux diverses réunions concernant le projet de liaison entre les stations de CAUTERETS et de LUZ ARDIDEN.
- Lors des débats budgétaires, il a maintes fois été témoin des graves préoccupations de l'ensemble des élus et des efforts de tous pour sauvegarder la station de LUZ ARDIDEN.
- Comment peut-il accuser le président du SIVOM de dire « *SAZOS a de la marge sur les impôts* » alors que la discussion portait sur la différence des taux d'impositions entre LUZ et SAZOS. Il a oublié l'implication des élus de Luz-Saint-Sauveur pour obtenir la révision des participations des communes en 1995, dont le taux majoré de 10% appliqué à la commune de LUZ pour assainir les comptes de la commune de SAZOS.
- Pas un mot dans sa déclaration sur les diverses exigences de la chambre régionale des comptes, sur les régularisations comptables (amortissements, intérêts courus non échus, etc.) qui ont alourdi considérablement les charges de fonctionnement et par voie de conséquence qui ont entraîné les fortes augmentations des participations des communes du SIVOM. Il se garde bien de citer le point n° 4 du dernier contrôle de la chambre régionale des comptes de juillet 2014 qui constatait « *des comptes globalement fiables* ».
- Il a également oublié d'écrire que les différents présidents de régie de LUZ ARDIDEN qui se sont succédés étaient issus des petites communes (SAZOS, SASSIS, GRUST.)

En résumé durant toutes ces années où il était directement impliqué dans la gestion de LUZ ARDIDEN, M. BORDEROLLE n'a jamais manifesté son désaccord sur la gestion de la station ! Pour preuve, il a même voté tous les budgets sans aucune exception. Cherchez l'erreur !

La déclaration de M. BORDEROLLE ne peut en aucun cas être considérée comme une remise en question de la gestion de la station. Elle a **seulement pour but de salir des élus**, des techniciens qui ont œuvré pour faire de LUZ ARDIDEN une station en parfait état d'entretien et de fonctionnement comme en témoignent les différentes certifications obtenues et les enquêtes de satisfaction menées auprès de la clientèle.

Dans les temps difficiles que nous traversons, après plusieurs jours de fermeture pendant les vacances, nous aurions attendu tout à fait autre chose de la part d'un maire du SIVOM. Des paroles d'apaisement, de rassemblement afin de faire face aux graves difficultés qui s'annoncent et pour lesquelles il sera indispensable de parler le langage de la vérité et d'endosser pleinement les responsabilités qui sont celles des élus en respectant leurs votes du passé et de l'avenir.

Alors pourquoi ce revirement en si peu de temps ? Pour qui ? Nous sommes en période d'élections et M. BORDEROLLE a tenu à se manifester pour jeter le discrédit, même si pour cela il devait renier ses décisions passées. A-t-il bien mesuré qu'en agissant de la sorte, il décredibilisait sa fonction et contribuait à la défiance déjà grande qui se manifeste vis-à-vis des politiques.

En ces temps si troublés, notre vallée méritait bien mieux que cette sinistre mascarade.

Du courage, de l'honnêteté voilà ce que l'on est en droit d'attendre d'un élu digne de ce nom.

Croyez bien Monsieur le Maire, que vos propos ne sont pas de nature à pacifier l'atmosphère déjà pesante de notre vallée .

Bernard DHOUDAIN ancien président du SIVOM de LUZ ARDIDEN
Les anciens présidents de la régie de LUZ ARDIDEN